



SIC Lausanne et environs  
Rue du Petit-Chêne 38  
Case postale 1215  
1001 Lausanne

T + 41 21 796 33 46  
F + 41 21 796 76 30  
info@sic-lausanne.ch

L a u s a n n e

Développement de la Ville et communication  
Info presse  
Hôtel de Ville  
Case postale 6904  
1002 Lausanne

T + 41 21 315 25 50  
F + 41 21 315 20 05  
infopresse@lausanne.ch

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### un prix pour promouvoir la formation professionnelle

La Société Industrielle et Commerciale de Lausanne et environs (SIC) et la Ville de Lausanne lancent aujourd'hui la 3<sup>e</sup> édition du Prix en faveur de la formation professionnelle. Les entreprises qui s'engagent en faveur de la formation professionnelle ou celles qui forment pour la 1<sup>ère</sup> fois un apprenti peuvent déposer leur candidature d'ici le 30 avril prochain. Les deux lauréats obtiendront un soutien financier de 300 francs par mois durant toute la durée de l'apprentissage. A la réussite de leurs examens finaux, les apprentis recevront quant à eux une récompense de 500 francs.

La SIC de Lausanne et environs s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la formation professionnelle. Elle est par exemple à l'origine de la création de l'EPSIC. Dans ce contexte, elle avait décidé de lancer, en 2003, le prix de la SIC avec l'objectif de soutenir un employeur particulièrement actif dans la formation d'apprentis.

Depuis deux ans, la Ville de Lausanne s'associe à cette dernière pour récompenser par un prix deux entreprises qui s'engagent en faveur de la formation professionnelle. Le règlement du Prix, qui précise les conditions de participation, est disponible sur le site Internet de la SIC [www.sic-lausanne.ch](http://www.sic-lausanne.ch) et sur celui de la Ville de Lausanne [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch). Les dossiers de candidature doivent être adressés au secrétariat de la SIC **au plus tard le 30 avril prochain** (SIC Lausanne et environs, Rue du Petit-Chêne 38, 1001 Lausanne).

Les entreprises lauréates recevront 300.- francs par mois durant toute la durée de l'apprentissage. Pour sa part, l'apprenti(e) qui réussira son examen final recevra un montant de 500.- francs pour récompenser son effort. En 2009, les entreprises qui ont obtenu le prix étaient *la droguerie Sylvie Pollien* et *l'entreprise Cofal*.

La SIC de Lausanne et environs et la Municipalité de Lausanne se réjouissent de la poursuite de ce partenariat et espèrent que cette récompense contribuera à consolider la vocation formatrice des entreprises engagées en faveur de l'apprentissage.

SIC Lausanne & environs  
La Municipalité de Lausanne

#### Renseignements complémentaires :

- Christian Masserey, SIC Lausanne & environs, tél. 021 796 33 46
- Denis Décosterd, Ville de Lausanne, Développement de la ville et communication, tél. 021 315 24 10

Lausanne, le 25 mars 2010